

**DOSSIER DU MOIS**

# Trois placements refuges décorrélés des marchés financiers

P.06-09



**INTERVIEW DE MARC FIORENTINO**  
Beaucoup de personnes comparent la crise à 2008, c'est une erreur  
**P.10-11**



# SOMMAIRE

## 02 / ÉDITO

Gauthier Maës

## 03 / ACTU

L'actu de MeilleurPlacement

## 04-05 / Le point sur les conseils boursiers de MeilleurPlacement

## 06-09 / DOSSIER MENSUEL

Trois placements refuges décorrélés des marchés financiers

## 10-12 / INTERVIEW DE MARC FIORENTINO

« Beaucoup de personnes comparent la crise à 2008, c'est une erreur »

## 13/ ALLOCATION D'ACTIFS

pour vos assurance vie

## 14 / ALLOCATION D'ACTIFS

pour votre PEA

## 15 / TRUCS, ASTUCES ET OPPORTUNITÉS

### Éditeur

MeilleurPlacement SA  
28 Avenue Marceau  
75008 Paris  
01 85 73 23 08  
contact@meilleurplacement.com

### Directeur de la publication

Yannick Hamon

### Rédacteur

Gauthier Maës,  
Responsable Média

### Réalisation

Pollen Studio  
www.pollenstudio.fr

### Photographies

Shutterstock, Istock,  
Morguefile, Fotolia,  
MeilleurPlacement

### Remerciements et collaboration

Marc Fiorentino



## ÉDITO

Les superlatifs ne manquent pas pour décrire la période que nous vivons : historique, dramatique, épique déterminante, etc.

Bien entendu, la crise du Covid-19 est d'abord et surtout un drame humain, et toutes nos pensées vont aux personnes en première ligne, dans les hôpitaux, qui subissent et luttent contre le virus.

Cette crise est historique, d'un point de vue économique, car elle ne ressemble à aucune crise du passé (1930, 2000, 2008). Ses causes et surtout ses conséquences (un confinement qui paralyse l'économie) ont des effets dévastateurs sur l'économie, la Bourse, et donc votre argent.

Et elle est donc déterminante, pour votre argent, et c'est pourquoi MeilleurPlacement met tout en œuvre pour vous accompagner dans vos décisions : comment réagir face au krach boursier ? Vers quel placement refuge se tourner ? Quels arbitrages réaliser dans son contrat d'assurance-vie ? Toutes les réponses se trouvent dans ce magazine. Un numéro particulier, qui restera dans nos mémoires. Bon courage à tous.



**Gauthier Maës**

Responsable Media, MeilleurPlacement



# Actu de MeilleurPlacement



## NOS PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

### Événements annulés

Dès le 16 mars, suite à l'annonce du Premier ministre Édouard Philippe concernant la fermeture des établissements recevant du public et dans un esprit de civisme et de solidarité, nos 4 agences (Paris, Cannes, Rennes et Bordeaux) ont été fermées au public.

Par conséquent, les ateliers et conférences dans nos agences ainsi que la journée de rendez-vous dans nos agences « satellite » (Vincennes, Versailles, Nantes, Vannes et Aix-en-Provence), ont également été annulés.

### Disponibilité des conseillers

Dans ce contexte, nous adaptons notre organisation afin de maintenir le bon fonctionnement de nos activités. Tous les conseillers MeilleurPlacement poursuivent leur activité en télétravail.

MeilleurPlacement, c'est près de 30 conseillers en gestion de patrimoine qui peuvent vous accompagner sur les bons choix en période de crise. On vous rappelle, à la date et à l'heure de votre choix, pour répondre à toutes vos questions et vous conseiller.

**Je demande à être rappelé(e) par un conseiller MeilleurPlacement**

## LES OPPORTUNITÉS DU MOIS

### Où placer une somme d'argent, sans risque, pour quelques mois ?

Une grande partie de l'épargne des Français est placée à horizon long terme, avec généralement une part de produits plus risqués mais potentiellement plus performants sur la durée. Mais quand on a un besoin de placer de la trésorerie à court terme (par exemple en attendant de faire une acquisition immobilière), on recherche uniquement les solutions sans risque les plus simples et les plus rémunératrices (après impôt). Comparatif des solutions à votre disposition...

### Immobilier : les SCPI vont-elles résister à la crise sanitaire ?

La crise actuelle pousse les épargnants à se détourner des placements financiers jugés risqués, et se réfugier vers les actifs tangibles comme l'immobilier : immobilier physique, mais également Pierre Papier avec les SCPI, l'un des placements en vogue du moment. Mais attention, la plupart des SCPI sont majoritairement investies en immobilier d'entreprises. Des entreprises qui peuvent être fortement impactées par le ralentissement économique. Et contaminer leurs bailleurs ?

Une de ces solutions vous intéresse ? **Contactez-nous au 0800 113 133 ou demandez à être rappelé(e)**



# Découvrez les dernières mises à jour de notre shortlist « Bon Père Famille »

Chaque mois nous vous proposons une liste de 16 valeurs idéales à mettre dans votre portefeuille d'actions. Sur le mois de mars, notre portefeuille a bien résisté grâce à des valeurs de fonds comme Air Liquide et des valeurs plus confidentielles comme Xilam Animation.

Pour retrouver notre shortlist « Bon Père de Famille », n'hésitez pas à regarder le lien suivant : [Shortlist « Bon Père de Famille »](#)



Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, notre shortlist était composée de 16 valeurs. Dès les premiers jours de l'année nous avons remplacé LVMH (arrivé à notre objectif), par le titre Vinci pour son caractère défensif et la visibilité de ses revenus. Puis nous avons remplacé Sèche Environnement par Altamir, une société de private equity offrant un dividende en constante augmentation. Enfin, nous avons sécurisé nos gains sur Air Liquide, en le remplaçant par Bouygues avant de faire revenir Air Liquide à la place d'Antevenio.

Voici le détail au niveau des performances (dividende compris) ligne par ligne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 de nos valeurs préférées arrêtées au 31/03/2020.

Au final, la performance moyenne par ligne de cette shortlist depuis janvier 2020 est de - 22,64 %\*.

Nous pouvons noter le caractère défensif de cette sélection de titre, la performance du CAC 40 sur la même période a été de - 26 %\*.

Air Liquide (+1.61 %) qui a remplacé Antevenio (-3.57 %) le 11/03/2020	- 2,02 %*
Microwave Vision	- 6,49 %*
Euronext	- 6,68 %*
Bouygues (-32.03 %*) qui a remplacé Air Liquide (+ 28,44 %*) le 24/02/2020	- 12,70 %*
Altamir (- 26.42 %*) qui a remplacé Sèche Environnement (+ 13,03 %*) le 07/02/2020	- 16,83 %*
Pernod Ricard	- 18,79 %*
Xilam Animation	- 21,17 %*
Vinci (- 25.05 %*) qui a remplacé LVMH (+ 1,43 %) le 14/01/2020	- 23,98 %*
Vivendi	- 24,40 %*
Exel Industries	- 24,57 %*
Total	- 25,35 %*
Suez	- 31,16 %*
Korian	- 32,54 %*
Guerbet	- 33,06 %*
Tivoly	- 39,13 %*
Sogeclair	- 43,34 %*

N'hésitez pas à la retrouver notre shortlist « Bon Père de Famille » dans son intégralité ici.



# La performance de nos conseils de trading depuis le 1<sup>er</sup> janvier

Chaque semaine nous vous proposons des conseils boursiers court/moyen terme dans le cadre de stratégies spéculatives (Turbo call et turbo put).  
Quels résultats depuis le début de l'année ?

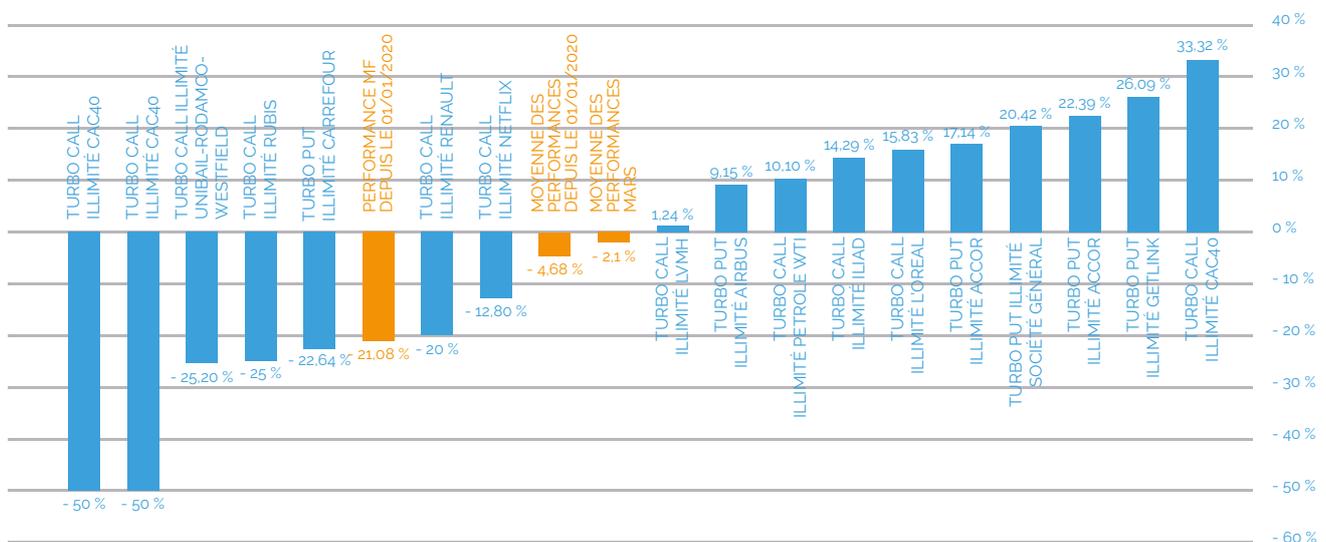
Chaque semaine, nous vous proposons des conseils sur des turbos visant des résultats d'entreprises, des news, des recommandations de brokers, des indicateurs techniques et des analyses internes. Depuis le début de l'année, nous avons réalisé une performance moyenne de - 4,68 %\* par investissement (en restant en moyenne 8,99 jours sur la position). Plus dans le détail, les performances par ligne clôturée ce mois-ci s'établissent comme dans le graphique ci-dessous (arrêté au 31/03/2020).

Face à un marché difficile, irrationnel et volatil (le CAC 40 a perdu plus de 26 %\* depuis le début de l'année et presque 20 %\* sur mars), le portefeuille

MP, qui représente un portefeuille comme l'aurait géré un investisseur (en prenant comme hypothèse un investissement de 1 000 € par ligne, ce qui était possible avec un portefeuille de 8 000 € au 1<sup>er</sup> janvier) et a réalisé globalement une performance de - 21,08 %\* hors frais et hors fiscalité depuis le début de l'année.

\* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances décrites ci-dessus ne sont que des exemples et ne peuvent être considérées comme une garantie de résultats. Elles résultent des observations et d'un calcul réalisé par Meilleurplacement en comparant le prix lors de l'émission du conseil d'achat au prix lors de l'émission du conseil de vente. Nous attirons par ailleurs votre attention sur le risque de perte totale d'un investissement en actions ou en produits dérivés. Le lecteur reconnaît par conséquent que toute opération, d'achat ou de vente de produits financiers, reste sous son entière responsabilité.

## Performance Mars Gestion Active et performance depuis de l'année 2020





# Trois placements refuges décorrélés des marchés financiers

Les investissements boursiers ont été fortement impactés par la crise sanitaire. Personne ne peut prévoir si cela va continuer et jusqu'où cela peut baisser. Difficile également d'anticiper les effets sur l'immobilier, commercial et résidentiel. Où investir quand on souhaite rester à l'écart de la crise actuelle, avec une bonne marge de sécurité et un rendement relativement attractif ? Voici trois idées.



## LE FONDS EN EUROS DU CONTRAT D'ASSURANCE-VIE

Malgré la baisse des rendements ces dernières années, le fonds en euros reste le placement garanti le plus rentable aujourd'hui. Bien au-dessus du Livret A qui est passé de 0,75 % à 0,50 % depuis février dernier, les fonds euros ont réalisé en 2019 une performance annuelle moyenne de 1,4 %\* nets de frais de gestion en 2019, soit 1,16 % après prélèvements sociaux.

Autre point important : il ne s'agit que d'une moyenne. Les meilleurs fonds ont dépassé les 1,5 %\* voire 2 %\* en 2019. 2 voire 3 fois plus que le Livret A, avec une liquidité identique.

Contrairement à une idée reçue, les sommes versées dans l'assurance-vie ne sont pas bloquées : il est toujours possible d'effectuer un retrait (un rachat) sur son contrat d'assurance-vie, à tout moment, même si le contrat n'a même pas un an.

Quid de la fiscalité sur l'assurance-vie ?

Il y a plusieurs possibilités :

- Tant que vous ne faites pas de retrait, vous n'avez pas d'IR.

- Si vous faites un retrait partiel, seule la part des gains du retrait est imposée.
- Si votre contrat a plus de 8 ans, vous bénéficiez d'une fiscalité douce et notamment un abattement annuel sur les gains des retraits de 4 600 € pour un célibataire et 9 200 € pour un couple.
- Si vous faites un retrait total, et que votre contrat a moins de 8 ans, alors vos gains subiront la flat tax (12,8 % en plus des prélèvements sociaux de 17,2 %).

Si vous avez un fonds en euros moyen (1,4 %\* nets de frais de gestion), le rendement net d'impôt ressort donc, au pire des cas, à 0,98 %. Mais dans beaucoup de cas, c'est plus. Par exemple si vous ne faites pas de retrait ou un retrait partiel, et/ou si vous avez un fonds performant. Si vous avez un fonds en euros de bonne qualité (au-dessus de 1,75 %\* nets de frais de gestion en 2019), le rendement net d'impôt (dans le cas où vous faites un retrait total) ressort donc à plus de 1,2 %.

À savoir : sur le contrat d'assurance-vie M Retraite Vie, vous avez accès sans frais d'entrée à deux fonds en euros qui ont surperformé la moyenne du marché en 2019 : Suravenir Opportunités (2,40 %\* en 2019) et Suravenir Rendement (1,60 %\* en 2019).

## LA FORÊT, LE REFUGE IDÉAL ?

**Le GFI (groupement foncier d'Investissement) est une société civile à vocation forestière.**

Son activité est donc rattachée à un ou plusieurs massifs forestiers. Il permet à des investisseurs particuliers d'acheter des parts de parcelles de forêts.

**La société de gestion va alors exploiter son actif, c'est à dire l'entretenir, découper le bois et le revendre. Elle distribue les revenus à ses associés, les porteurs de parts. Parts dont le prix peut également évoluer avec le marché des forêts et la pousse des arbres non récoltés.**

Il s'agit naturellement d'un investissement développement durable, qui permet la continuité des exploitations forestières en France.

Il s'agit surtout d'un **actif tangible, réel, peu risqué et décorrélé des autres actifs « classiques » notamment des marchés financiers.** Il s'agit donc d'un actif « refuge ». En 2008, le prix de l'hectare de forêt n'a pas été impacté par la crise financière.

La gestion de la forêt par des professionnels est un confort supplémentaire pour le souscripteur d'un Groupement Forestier. **Les groupements forestiers gérés par France Valley achètent auprès d'institutionnels et de particuliers des forêts françaises tout en prêtant attention à leur qualité** (nature et densité des peuplements, qualité des sols, exploitabilité...). Par exemple, les gérants excluent le pourtour méditerranéen, exposé aux incendies

et dont les situations ne sont pas intéressantes pour une sylviculture de qualité. Le groupement privilégie les forêts en **Auvergne-Rhône-Alpes, et en Bourgogne-Franche-Comté.** Ces deux régions représentent en effet près de **2/3 des forêts détenues par le Groupement.**

**L'investissement est accessible à partir de 5 000 €, sans aucun frais d'entrée.**

La rentabilité des forêts dépend du prix du bois.

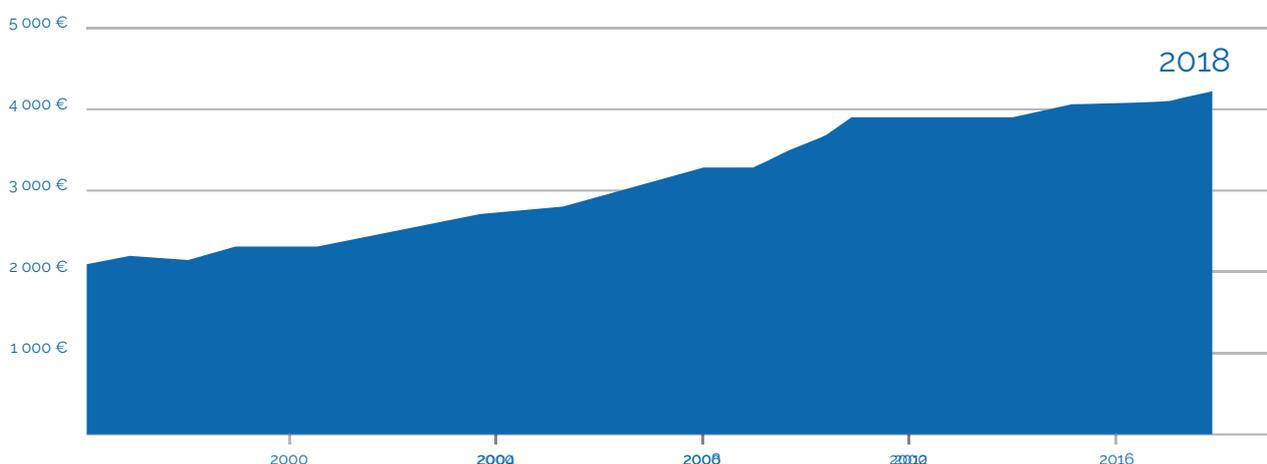
Il est fonction de l'offre et de la demande.

**Historiquement, le rendement brut d'une forêt varie entre 1 et 3 %, et se situe généralement autour de 2 %\*\*, soit un rendement net de l'ordre de 1 %\*\* après frais de gestion du GFI.**

**La valeur des parts dépend de la valeur des forêts** qui progresse avec la pousse des peuplements qui ne sont pas récoltés. Elle dépend aussi du prix à l'hectare qui est fonction de l'offre et de la demande. Si on croit le dernier rapport annuel sur le marché des forêts, publié par la Société forestière et des Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), **le prix moyen de l'hectare de forêt a progressé de 3,5 %\*\* en 2018, ce qui porte sa hausse à 100 %\*\* en 20 ans.** Une hausse notamment poussée par la forte demande : les ventes ont atteint l'année dernière un niveau record, à 1,6 milliard d'€.

[Cliquez ici pour être rappelé\(e\) par un conseiller ou contactez-nous au 0 800 113 133](#)

**Évolution du prix des forêts non bâties depuis 1988 (à l'hectare, € courant)**



Pour soutenir le secteur, durable et créateur d'emploi, l'État lui a conféré plusieurs avantages fiscaux. Et notamment un avantage successoral : au moment de **la succession ou lors d'une donation, une réduction de 75 % des droits fiscaux**, sans plafonnement ni contrainte de lignée ou de conservation des parts, mais avec un engagement d'exploitation durable sur 30 ans pris par le Groupement Forestier.

Cet abattement s'applique sur la valeur des forêts françaises détenues par le Groupement, pas sur la trésorerie.

Outre l'avantage successoral, les souscripteurs bénéficient d'**une réduction d'impôt sur le revenu de 18 % de leur investissement** dans la limite d'un investissement de 50 000 € pour une personne seule (soit 9 000 € de réduction IR) et de 100 000 € pour un couple (soit 18 000 € de réduction IR), en contrepartie d'une durée de blocage jusqu'au 31 décembre de la 8<sup>e</sup> année suivant celle de la souscription. Cette réduction IR est soumise au plafonnement global des niches fiscales de 10 000 €, mais l'excès de réduction IR non utilisée est reportable sur les 4 années suivantes.

À noter également que **les GFI sont exonérés d'IFI (Impôt sur la Fortune immobilière), sans limite de montant**. Afin de bénéficier de ce dispositif, l'associé doit détenir moins de 10 % des parts du Groupement Forestier.

Pour réduire l'IR à payer l'an prochain, les investisseurs doivent **acheter des parts de GFI avant le 31 décembre 2020**. Mais il peut être judicieux de s'intéresser en cours d'année aux nouveaux GFI en cours de constitution. En effet, lors de la création de ces nouveaux véhicules d'investissement, il est parfois possible, en tout que membre fondateur du groupement, de souscrire à des **parts « sponsors »**, c'est à dire à frais très réduits.

## LE VIAGER, ÇA S'ENVISAGE ?

Selon l'INSEE, **en 2060, 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans**. À ce moment, on comptera deux fois plus

de retraités qu'aujourd'hui. 10 millions de plus qu'en 2017. L'effet du baby boom et de l'allongement de la durée de vie des Français.

Et parmi ces retraités, **de nombreux auront besoin de compléments de revenus**. 70 % des retraités perçoivent moins de 1 200 euros par mois. Ces revenus sont largement insuffisants pour combler les dépenses à la retraite. Heureusement, beaucoup de retraités ont anticipé et ont épargné dans l'optique de se créer un complément de retraite. Mais pour ceux qui n'ont pas pu le faire, ou qui l'ont fait de manière insuffisante, le viager présente une situation très intéressante, voire vitale, pour se dégager un complément de revenus. **La plupart des retraités sont propriétaires de leur résidence principale**. 77 % des plus de 70 ans sont propriétaires mais disposent de peu de liquidités. **Le viager permet à une personne de vendre la nue-propriété de sa résidence principale. Une vente qui lui permettra de recevoir des revenus sans perdre l'usage de sa résidence principale.**

**Un acheteur en viager va acquérir un bien avec une forte décote (30 à 60 % du prix d'achat). Au moment du décès de l'usufruitier, il récupère le bien en pleine propriété.** Donc son capital est multiplié par 2 environ (on achète à 50 % du prix et on récupère 100 % au décès de l'usufruitier). **Sur une période de 15 à 20 ans, cela donne une performance annuelle comprise entre 3,5 %\*\*\* et 4,7 %\*\*\*.** Avec un risque très faible puisque le remboursement est automatique au décès. Le seul risque de perte est la baisse des prix immobiliers.

Par rapport à un autre investissement immobilier, l'achat en viager propose de nombreux atouts : **pas de gestion locative, pas de risque d'impayés ou de vacances locatives, et une certaine solidité dans la performance puisque le remboursement est mécanique** : il se revalorise automatiquement avec le temps qui passe.

Lancée en 2017 par la société Turgot AM, la SCI **Viagérations est le premier véhicule d'immobilier viager exclusivement accessible en unité de compte**

**au sein des contrats d'assurance-vie.** Elle a pour objet principal l'acquisition de la nue-propriété de biens immobiliers avec un Droit d'Usage et d'Habitation (DUH) ou un usufruit viager laissé au vendeur.

**Investir en viager via un véhicule type SCI offre plusieurs avantages :**

- **Le risque, notamment l'aléa du décès, est mutualisé :** Lorsque vous achetez un bien en viager, le risque, au-delà de la baisse du prix de l'immobilier, est de ne récupérer le bien qu'au bout de très longues années. Comprendre : que l'usufruitier vit bien au-delà son espérance de vie. Un risque en plus particulièrement « gênant » : vous ne voulez pas souhaiter le décès de quelqu'un. En investissant dans un véhicule type SCI, cet aléa est mutualisé : la SCI détient en effet une quarantaine de biens en viager. Certains de ces viagers vont durer très longtemps, mais d'autres seront beaucoup plus courts. Au final, **la durée moyenne des viagers sera très proche de l'espérance de vie des usufruitiers. On fait donc disparaître l'aléa du décès.**
- La SCI ne souhaite en plus **pas du tout jouer sur l'aléa du décès : Elle ne verse au vendeur qu'un "bouquet" (une somme d'argent), et aucune rente viagère** comme cela peut se faire dans certains cas. Même si le bouquet sera plus élevé que s'il y avait une rente (la SCI achète les biens immobiliers avec une décote autour de 40 %), il n'y a plus aucun aléa du décès avec la SCI.
- La SCI est le premier véhicule d'immobilier viager dédié au maintien à domicile des personnes âgées. C'est donc un **investissement socialement responsable.** En rendant liquide leur patrimoine, on permet aux seniors de rester chez eux dans de meilleures conditions, de percevoir une belle somme d'argent, et ainsi d'améliorer leur qualité de vie.

À noter enfin que cette **SCI est disponible via un contrat d'assurance-vie.** Vous bénéficiez donc des avantages fiscaux et successoraux de cette

enveloppe fiscale. Vous bénéficiez aussi des **frais les plus faibles.** Sur les SCPI, les commissions de souscriptions s'élèvent à 8 %, 9 % voire plus de 10 %. **Avec la SCI Viagenerations, les frais ne sont "que" de 2 %.** Les frais sont déjà amortis au bout de 6 mois...

En 2019, la SCI a réalisé une performance remarquable, de 6,73 %\*\*\*, après un très bon **6,42 %\*\*\* en 2018,** nette de frais de gestion (hors frais de gestion du contrat d'assurance vie et hors fiscalité).

**Une de ces solutions vous intéresse ? Contactez-nous au 0800 113 133 ou demandez à être rappelé(e)**

*Communication non contractuelle à caractère publicitaire*

\* Taux de revalorisation pour 2019 nets de frais annuels de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs. Pour accéder au fonds Suravenir Opportunités, chaque versement doit comporter au minimum 50 % en Unités de Compte (25% dans le cadre du profil Sérénité Plus de M étoilée), lesquelles comportent un risque de perte en capital et sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Pour accéder au fonds Suravenir Rendement, chaque versement doit comporter au minimum 30 % en Unités de Compte. Dans le cadre de gestion profilée M Étoilée Sécurité Plus, il est possible, pour tout versement strictement inférieur à 500 000 €, d'investir à 80 % sur Suravenir Rendement et 20 % sur Suravenir Opportunités

\*\*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'investissement en parts de Groupement Forestier présente un risque de perte en capital, en particulier sur une durée d'investissement qui serait courte. L'investissement dans des parts de Groupements Fonciers Forestiers (GFF) est réservé aux personnes susceptibles par leur connaissance et leur souci de diversification des placements financiers de prendre en compte les particularités de cette forme d'investissement. L'investissement dans des parts de GFF présente un certain nombre de risques, dont notamment les risques suivants :

- Risque de perte d'une partie ou de la totalité du capital
- Risques d'exploitation et sur les revenus

\*\*\*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'investissement immobilier doit être envisagé sur le long terme. Comme tout investissement, l'immobilier présente des risques :

- La baisse de la valeur du placement. Le capital investi n'est pas garanti. La valeur du bien évolue dans le temps, en relation étroite avec l'état de la conjoncture de l'immobilier. Cette conjoncture suit des cycles successifs, avec des phases à la hausse et à la baisse.
- La diminution des revenus locatifs. Dans un contexte économique moins favorable, la baisse des revenus locatifs versés aux associés est due à la diminution du taux d'occupation financier et/ou à la baisse du montant global des loyers versés par les locataires.
- La liquidité. L'immobilier présente une liquidité moindre comparée aux actifs financiers. Les conditions de cession (délais, prix) peuvent ainsi varier en fonction de l'évolution du marché de l'immobilier.



# « Beaucoup de personnes comparent la crise à 2008, c'est une erreur ».

Krach boursier, récession, relance budgétaire, dettes d'Etats, et autres effets sur l'économie : les événements qui se déroulent sous nos yeux sont historiques et déterminants pour les années à venir d'un point de vue économique et patrimonial. Pendant la période de confinement, nous vous proposons chaque dimanche une interview de Marc Fiorentino pour vous aider à bien comprendre ces événements historiques.



**Interview  
de Marc Fiorentino**

**Quel mot vous semble le plus adapté pour parler de la chute boursière de mars : est-ce une correction ? Un krach ? Un effondrement ?**

Nous sommes passés d'une correction, 10 % de baisse, à un krach, 20 % de baisse, à un effondrement total (40 % de baisse entre le 19 février avec un CAC au plus haut à 6 117 et le 16 mars avec un CAC au plus bas à 3 632).

On n'a jamais connu un mouvement d'une telle ampleur, mais surtout avec une telle rapidité.

C'est peut-être ça qui me frappe le plus : la vitesse avec laquelle la baisse a eu lieu.

**Vous avez vécu plusieurs krachs boursiers (2008, 2000, 1987, etc.), comment situez-vous celui-ci par rapport aux précédents ? Est-ce le plus marquant ?**

Cet effondrement ne ressemble à aucun autre krach, car cette crise ne ressemble à aucune autre crise. Beaucoup de personnes la comparent à 2008, c'est une erreur. Elle n'a rien à voir. Rien.

En 2008 et en 2009/10 avec la crise de l'euro, nous avons assisté à une explosion du système financier. Ici rien de semblable.

On est plus proche de ce qui s'est passé après les attaques du 11 septembre 2001, mais avec une durée beaucoup plus longue.

Nous assistons à un arrêt quasi total de l'économie mondiale. Du jamais-vu.

**Comment jugez-vous les réactions des gouvernements au krach boursier ? Sont-elles adaptées ? Ont-ils retenu les leçons du passé ?**

Au-delà de la crise sanitaire et de cet effondrement des marchés, ce qui me frappe le plus c'est la vitesse à laquelle les banques centrales et les gouvernements ont répondu.

Après 2008 et 2009 il a fallu quatre à cinq ans de tergiversations, sommets internationaux ou européens ratés, querelles entre les pays pour qu'on prenne les bonnes mesures.

En 2020, les banques centrales ont tous les pouvoirs et elles peuvent faire, quasiment, ce qu'elles veulent. Pas besoin, comme après la crise de l'euro, de sommets européens à répétition débouchant pendant des années sur des échecs. On a maintenant admis, même les Allemands, que les banques centrales pouvaient faire « whatever it takes ».

On a également admis très rapidement que le déficit budgétaire n'était plus un sujet et que la dette des États n'était plus un sujet. Ça aussi c'est très nouveau. Et donc les banques centrales et les États ne perdent pas de temps, contrairement aux autres crises, pour intervenir.

Ils sont intervenus vite, très vite, l'avenir nous dira si cela n'a pas été même trop vite.

Il a fallu à peine quelques jours, voire quelques heures, pour ouvrir les vannes du crédit et les vannes de la dépense publique. La réaction est fulgurante. Massive. Et même présomptive : on a déjà anticipé la suite de la crise.

### Un mois après le début de la chute des marchés et 2 semaines après le début du confinement en France, dans quelle phase de stupeur et de panique nous trouvons-nous aujourd'hui ?

Nous avons passé la phase de stupeur et de panique. Nous allons maintenant être confrontés à la réalité de la situation.

Une situation unique : l'arrêt de l'économie.

Nous allons voir déferler des séries de statistiques économiques effrayantes avec des taux de chômage et des taux de croissance inimaginables.

Mais il ne faudra pas s'inquiéter.

Ces chiffres sont spectaculaires, mais ils sont aberrants.

Il faudra les observer par curiosité, car ils seront historiques, mais il ne faudra pas trop en tenir compte.

### Pourquoi ignorer ces chiffres ?

Si tout se passe comment prévu, si la crise sanitaire suit la tendance annoncée, avec une amélioration d'ici une dizaine de jours, l'économie va repartir et nous aurons des chiffres tout aussi aberrants dans la direction inverse.

Je dis bien « si tout se passe comme prévu ».

Il faudra surtout attendre de voir comment les États-Unis, qui vont devenir l'épicentre de l'épidémie, vont réagir.

### Peut-on sortir d'une crise économique comme celle-ci rapidement ?

Rapidement non.

Le redémarrage de l'outil de production se fera progressivement.

La consommation, elle, repartira brutalement.

Dans le scénario de crise sanitaire anticipé, nous aurons besoin de deux trimestres pour retrouver des niveaux d'activité normatifs.

À une exception et une inconnue près: même si le confinement est levé, les frontières elles ne vont pas s'ouvrir automatiquement.

Nous allons vivre une période étrange

où les économies vont devoir fonctionner en autarcie, une expérience passionnante, mais une expérience périlleuse.

### Bruno Le Maire a comparé cette crise avec celle de 1929, d'autres la comparent à celle de 2008...

C'est absurde.

J'invite Bruno Le Maire à lire l'excellent ouvrage de référence sur la crise de 29 de John Kenneth Galbraith, cela lui évitera de faire des comparaisons infondées et inutilement anxiogènes.

Cette crise ne ressemble à aucune autre. La crise elle-même n'a aucune des caractéristiques des causes précédentes, mais ce qui est vraiment différent dans cette crise, c'est la réaction à la crise.

La réaction des banques centrales et des gouvernements.

Massive et fulgurante.

Sans limites.

### Est-ce que des banques peuvent faire faillite suite à cette crise économique ?

Les banques ne feront plus faillite. Au pire elles seront nationalisées par les gouvernements ou sous tutelle de la Banque Centrale Européenne. Idem pour les compagnies d'assurance. Il n'y a aucun risque de ce côté-là.

**L'endettement des États va s'intensifier.****Les dettes seront-elles remboursées un jour ?**

Je pense que nous assisterons dans quelques années à une annulation massive de la dette des États.

Ce sont les banques centrales qui détiennent une énorme partie de la dette des États.

Or, les banques centrales sont contrôlées par les États.

Un jour, dans le monde entier, on décidera de supprimer une partie de la dette.

**On évoque un retour de l'inflation du fait des centaines de milliards injectés. Pensez-vous que nous allons entrer dans une période hyperinflationniste dans les années à venir ?**

Il est trop tôt pour parler d'un retour de l'inflation.

Rappelons-nous qu'avant la crise du coronavirus, nous étions déjà installés dans un cycle lourdement déflationniste. Ce qui expliquait les taux à zéro ou négatifs.

Rajoutez à cela le choc déflationniste majeure de la crise actuelle avec une économie mondiale à l'arrêt. Et la guerre du pétrole qui tire les cours du pétrole, mais aussi les cours de matières premières par le bas.

Et vous avez, pour l'instant, un cocktail déflationniste.

Certes les banques centrales et les gouvernements font de la reflation massive, mais il faudra du temps pour que les forces déflationnistes s'éloignent.

**En cas de scénario favorable de ralentissement de l'épidémie et de reprise de l'économie, les indices boursiers peuvent-ils revenir rapidement à leur niveau d'avant crise ? Peut-on revoir les 6 000 points avant la fin de l'année ?**

J'étais depuis longtemps, trop longtemps peut-être, baissier sur les indices boursiers.

Trop d'exagération à la hausse.

Une exubérance totalement irrationnelle.

Une croyance ancrée en la capacité des banques centrales à « garantir » contre la baisse des marchés, et la fameuse « TINA », There is no alternative, pas d'alternative à la Bourse avec des taux négatifs ou nuls.

Même sans coronavirus, les marchés étaient mûrs pour une correction.

Aujourd'hui, nous sommes dans l'exagération à la baisse.

Certes, l'arrêt de l'économie mondiale pendant 6 mois va coûter cher.

Mais le no limit des banques centrales et des gouvernements va provoquer une remontée brutale dès que les premiers signes de la fin de l'épidémie se feront sentir.

6 000, je ne sais pas, mais 5 000 ou 5 200 points, oui, sans problème, sauf nouveau développement dramatique du côté de l'épidémie.

**Et sur la Bourse, que faut-il faire ?**

Nous avons conseillé aux membres de notre communauté d'être très prudents avant la crise, car nous pensions que la notion même de risque avait disparu.

Aujourd'hui nous leur conseillons de passer d'un profil Sécurité, 100 % fonds euros, à un profil Prudent, progressivement, car des à-coups sont encore possible.

Pour les « apprentis traders », nous avons conseillé d'entrer dans le marché en achetant un ETF CAC 40 par tiers, un tiers en dessous de 4 600, un tiers en dessous de 4 200 et un tiers en dessous de 3 800.

Nous leur conseillons maintenant de s'alléger par tiers dans la remontée avec un premier tiers à 4 600. Si la situation ne dérape pas de façon incontrôlée aux États-Unis, nous sommes plutôt positifs sur les marchés même si nous allons assister à des décrochages violents et des rebonds tout aussi violents.

Je reste très focalisé sur l'évolution de la situation aux États-Unis.



# Allocation d'actifs pour vos assurances-vie

## DÉTAIL DES UNITÉS DE COMPTE : NOTRE SÉLECTION DE FONDS

### FONDS ACTIONS EUROPE (DONT LA FRANCE)

ISIN	NOM	RÉPARTITION %
LU0140363002	Franklin Mutual European A Acc €	
FR0000990095	Oddo Avenir Euro C	
FR0010298596	Moneta Multi Caps C	
FR0010601971	Découvertes C	
FR0000295230	Renaissance Europe C	
LU0093502762	BlackRock Global Funds - Euro- Markets Fund A2	

### FONDS ACTIONS INTERNATIONALE

FR0010148981	Carmignac Investissement A EUR Acc	
GB00B39R2S49	M&G Global Dividend EUR A	
LU0270904781	Pictet Security P	
LU0496786574	Lyxor S&P 500 UCITS ETF - D-EUR	
LU0053696224	JPMorgan Funds - Japan Equity Fund A (dist) - USD	

### FONDS ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS

FR0000292278	Magellan C	
LU0048573645	Fidelity Funds - ASEAN Fund A-USD	
FR0010241240	HMG Globe Trotters C	
FR0010410266	Lyxor MSCI EM Latin America	
LU0316459139	Schroder International Selection Fund Middle East EUR A Acc	
LU0823431720	Parvest Equity Russia Classic- Capitalisation	
LU0231205187	Franklin India Fund A(acc)EUR	
IE0030351732	Comgest Growth Greater China EUR Acc Class	
IE0004868828	Baring ASEAN Frontiers Fund - Class A EUR Inc	

### FONDS COMMODITIES

FR0010344960	Lyxor UCITS ETF Stoxx Europe 600 Oil & Gas	
FR0010011171	AXA Or et Mat Ieres C	
LU0854423687	Lyxor ETF Gold	
NL0006454928	Certificat 100 % Or	
FR0010527275	Lyxor World Water UCITS ETF D-EUR	
FR0010127522	Edmond de Rothschild Geosphère	

### FLEXIBLES ET PATRIMONIAUX

FR0010286013	Sextant Grand Large A	
LU0095938881	JPMorgan Investment Funds - Global Macro Opportunities Fund C (acc) - EUR	
FR0007495049	Hmg Rendement	
FR0010923359	H2o Adagio R C	
FR0010923367	H2o Moderato R	
GB00B1VMCY93	M&g Optimal Income Fund Ah Eur Acc	
FR0010400762	Moneta Long Short	
FR0007051040	Eurose C	
LU0445386369	Nordea 1 - Alpha 10 MA Fund BP EUR	
FR0000980427	Keren Patrimoine	

### FONDS OBLIGATAIRES

GB00B78PH718	M&G Global Macro Bond Euro A Gross Accumulation Class	
FR0000971293	HSBC Euro Gvt Bond Fund	
LU0243957825	Invesco Euro Corporate Bond	
GB0032137860	M&G Corporate Bond Fund Euro A Acc	
FR0010149120	Carmignac Sécurité A Eur ACC	



Baisse par rapport au mois précédent



Hausse par rapport au mois précédent



Constant par rapport au mois précédent



# Allocation d'actifs pour votre PEA

ISIN	NOM	RÉPARTITION %
<b>ACTIONS FRANCE GDES &amp; PETITES CAPS</b>		
FR0010386334	Korian	
FR0010613471	Suez	
FR0000053837	Altamir	
FR0000125486	Vinci	
NL0006294274	Euronext	avril  mars
FR0000065864	Sogecclair	
FR0000120693	Pernod Ricard	
FR0004058949	Microwave Vision	
FR0000127771	Vivendi	
<b>FONDS EUROPE GDES CAPS</b>		
LU0154235443	BGF European Special Situations Funk	avril  mars
FR0010547067	Tocqueville Value Europe P	
FR0010058008	DNCA Valeur Europe	
<b>FONDS ACTIONS ZONE EURO</b>		
FR0007472659	BSO Europe	avril  mars
FR0010117093	Sycomore Shared Growth R	
<b>FONDS ACTIONS EUROPE PTES&amp;MOY CAP</b>		
FR0000974149	Oddo Avenir Europe	avril  mars
LU0489687243	Mandarine Unique Small Mid Caps Europe	
<b>FONDS ACTIONS FRANCE</b>		
FR0010158048	Dorval Mangeurs R C	avril  mars
FR0010657122	Mandarine Opportunités R	
FR0000975880	Allianz Actions Aéquitas R C/D	
<b>FLEXIBLES ET PATRIMONIAUX</b>		
FR0010354837	DNCA Evolutif PEA C	avril  mars
FR0010363366	Sycomore L/S Opportunities R	



# Trucs, astuces et opportunités



## ALLOCATION D'ACTIFS : EST-CE LE MOMENT DE DÉLAISSER LA SÉCURITÉ POUR METTRE (UN PEU) DU RISQUE ?

Cela faisait des mois que les investisseurs avaient basculé dans un optimisme béat et que la Bourse était montée de façon aberrante à des niveaux record. Une situation qui nous avait alertés et poussés à conseiller depuis 2019 (sans doute un peu trop tôt) aux investisseurs prudents de privilégier la sécurité dans leurs investissements. Mais les solutions pour investir sans risque avec un taux attractif ne sont pas légion, tout comme celles permettant de profiter de la baisse des marchés pour investir avec un minimum de risque.

## POUR INVESTIR EN PÉRIODE DE FORTE VOLATILITÉ, OPTEZ POUR L'INVESTISSEMENT PROGRESSIF

À plus de 6 000 points en début d'année, le CAC 40 est passé sous les 4 000 points début mars. La plupart des indices boursiers mondiaux ont subi des baisses équivalentes. Courageux, vous vous dites que c'est peut-être le bon moment pour initier, ou renforcer, une position en actions. Courageux, mais pas fou, vous craignez quand même de nouvelles chutes et vous vous demandez donc s'il ne faut pas attendre un meilleur point d'entrée, mais au risque qu'il n'arrive jamais... La solution ? Commencer à investir de manière prudente... et progressive.

## BOURSES : 10 VALEURS À ACHETER MAINTENANT POUR JOUER UN REBOND AU DEUXIÈME SEMESTRE

De 3 700 points il y a 10 jours, le CAC 40 est remonté à 4 400 points ce vendredi. Il n'est cependant pas trop tard pour investir sur des actions en vue d'un rebond au deuxième semestre. Le profil des entreprises sélectionnées est bien sûr primordial pour profiter au mieux du rebond sans prendre de risques démesurés. C'est pourquoi MeilleurPlacement publie un portefeuille d'actions PEA adapté à la période. Nous avons également indiqué à nos abonnés, tout au long de la semaine, les 10 valeurs sur lesquelles nous conseillons d'investir pour jouer un rebond au deuxième semestre.

Une de ces solutions vous intéresse ? Nous restons bien évidemment à votre entière disposition afin de répondre à toutes vos questions, valider la pertinence de ces solutions au regard de vos objectifs et bien sûr étudier d'autres alternatives en adéquation avec votre sensibilité : **contactez nous au 0 800 113 133 ou effectuez une demande de rappel.**

# meilleurplacement

le nouveau nom de

MONFINANCIER.com

# LE MAG'

L'édition exclusive de MF Privé

Retrouvez toute l'actualité sur

[www.meilleurplacement.com](http://www.meilleurplacement.com)



[facebook.com/MeilleurPlacement.MonFinancier](https://facebook.com/MeilleurPlacement.MonFinancier)



[twitter.com/MPlacementcom](https://twitter.com/MPlacementcom)

[contact@meilleurplacement.com](mailto:contact@meilleurplacement.com)

N° vert : 0800 113 133 / Service et appels gratuits

## Agence de Cannes

82 Boulevard de la Croisette  
06400 Cannes  
Tél. 04 26 78 17 91

## Agence de Paris-Marceau

28, av. Marceau  
75008 Paris  
Tél. 01 85 73 28 00

## Agence de Rennes

18, rue de la Baudrairie  
35000 Rennes  
Tél. 02 99 30 06 43